

Questions orales

M. Trudeau: Non, mais je trouve offensante l'attitude mesquine du chef de l'opposition.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Le député de Lincoln est un libéral aussi loyal qu'on peut en trouver partout à la Chambre.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Le fait qu'il n'a pas voté comme les autres membres libéraux du comité prouve deux choses: d'abord, nous ne bâillonons pas nos députés et ensuite, les membres du comité ont été libres de voter comme ils le voulaient.

Des voix: Bravo!

Des voix: Bah!

* * *

LE TRANSPORT AÉRIEN**GENERAL AVIATION SERVICES LTD.—LES DROITS D'ATTERRISSAGE DANS LES AÉROPORTS CANADIENS**

M. J. R. Ellis (Prince Edward-Hastings): Madame le Président, même si j'hésite à changer de sujet, ma question s'adresse au ministre des Transports. Depuis cinq ou dix ans, son ministère adopte une attitude négative vis-à-vis de l'aviation générale. Le ministre peut-il me dire si c'est lui ou seulement son directeur de l'administration de l'aviation qui a décidé d'imposer des droits d'atterrissage de \$5 aux appareils qui atterrissent dans les grands aéroports, de toute évidence dans un but dissuasif, alors qu'aucun programme de soutien n'est offert aux aéroports secondaires importants comme ceux de Boundary Bay et de Toronto Island, alors qu'on empêche les appareils de l'aviation générale d'atterrir sur les pistes parallèles pour réduire la congestion, comme cela se fait partout ailleurs en Amérique du Nord, alors qu'un pilote qui se voit interdire de voler pour des raisons médicales n'a pas le droit d'appel, alors que les règlements du ministère des Transports sont tellement exigeants que les États-Unis ont, par habitant, 60 fois plus de pilotes qualifiés pour voler aux instruments que le Canada et qu'ils sont tous autorisés à voler dans le ciel canadien, alors que le ministère exige des altimètres codeurs au-dessus de 14,000 pieds, mais qu'il est quasiment impossible de les installer et qu'on néglige les dispositifs de sécurité importants comme les radiobalises de secours au prix de nombreuses vies.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, bien sûr que le chef du ministère, c'est le ministre et c'est moi qui assume la responsabilité des décisions.

M. Ellis: Le ministre voudra-t-il me dire pourquoi il a permis toutes ces choses sans consulter les associations qui couvrent déjà dans le domaine de l'aviation, de sorte qu'il serait aujourd'hui un allié plutôt qu'un adversaire de l'aviation générale?

M. Pepin: Madame le Président, je ne répondrai qu'à l'une de ces questions. Et ce sera au sujet des droits d'atterrissage. Je crois que c'est la première question qu'on m'a posée. Il

s'agit des droits exigés dans les quatre principaux aéroports du Canada. L'objectif est simplement de faire participer chaque usager à l'entretien de l'aéroport. J'ai constaté qu'il n'y avait eu qu'une hausse depuis deux ans. Je sais par exemple qu'aux États-Unis il en coûte jusqu'à \$50 pour atterrir, alors que mon ministère n'exige que \$5. Voilà pourquoi le ministre devait prendre une décision et il l'a prise.

* * *

LES AÉROPORTS**LES NOUVELLES EXIGENCES DANS LES RÉGIONS DE L'OUEST ET DU PACIFIQUE**

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Madame le Président, ma question s'adresse aussi au ministre des Transports. Elle découle des très graves difficultés qu'éprouvent les responsables du secteur aérien de l'Ouest, et même de celui du Pacifique, par suite des nouvelles exigences imposées par l'accroissement rapide du trafic. Depuis deux ans, ce dernier s'est accru de 32 p. 100, ce qui a fait doubler les recettes pour ces deux régions, et pourtant, elles ne peuvent fournir de services satisfaisants ni de parcs de stationnement parce qu'elles manquent de ressources financières et d'autonomie administrative. Le ministre est-il au courant de cette grave situation et a-t-il songé à faire quelque chose à ce sujet?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, bien sûr que je suis bien au courant. L'autre jour, le ministre des Finances a dit que je lui avais demandé de hausser la taxe sur le transport aérien. Par contre, il m'a promis d'accroître les crédits affectés à ce secteur de mon ministère. Et je demande maintenant au cabinet de me verser plus de fonds pour les aéroports. J'enverrai volontiers au député la liste des dépenses faites dans les aéroports de l'Ouest, celui d'Edmonton, de Calgary, de Regina et les autres.

M. Mazankowski: Sans mettre en doute les bonnes intentions du ministre, je sais qu'il existe des problèmes urgents réclamant une solution immédiate, par exemple, l'entretien général, l'enlèvement de la neige et le stationnement. Il y a quelque temps on avait dressé des plans pour résoudre ces difficultés, mais ils ont été abandonnés pour une raison inconnue. Le ministre peut-il nous dire s'il songe à accorder plus de liberté d'action aux responsables des différentes régions. Aussi, va-t-il fournir l'argent nécessaire à la mise en place des nouveaux services exigés par l'accroissement du trafic?

M. Pepin: Madame le Président, j'ai dit tout à l'heure que j'étais d'accord sur ce point. Il n'y a eu et n'y aura de relâchement ou de centralisation pour autant que je sache, en tout cas certainement pas tant que je détiendrai ce portefeuille.

M. Mazankowski: Le ministre et ses fonctionnaires ont annulé un programme d'agrandissement des parcs de stationnement à l'aéroport d'Edmonton. Pourquoi a-t-on annulé ce programme? Bien que ce soit un projet rentable qui fera ses frais, le ministre a jugé bon de l'annuler.